



Assemblée générale

Soixante-douzième session

58^e séance plénière

Mardi 21 novembre 2017, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 39 de l'ordre du jour (suite)

La situation en Afghanistan

Rapports du Secrétaire général (A/72/312 et A/72/392)

Projet de résolution (A/72/L.8)

M. Nasir (Maldives) (*parle en anglais*) : Les Maldives continuent de juger encourageants la force, la détermination et l'attachement résolu du peuple afghan en faveur d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays. Nous partageons sa vision d'une nation pacifique et libérée des griffes du terrorisme et de l'extrémisme. Un Afghanistan stable sera une bonne chose pour l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASA-CR) et pour la région. Mais surtout, un Afghanistan pacifique sera une bonne chose pour les habitants de ce pays et leur permettra de faire en sorte qu'il soit plus fort et plus prospère. Les Maldives seront toujours aux côtés des Afghans, leur apportant tout le soutien possible. Ils peuvent compter sur nous.

La situation sur le plan de la sécurité en Afghanistan est sans aucun doute la plus grande menace qui pèse sur le maintien de la stabilité dans le pays. Les Maldives estiment que le Gouvernement afghan a besoin de plus de soutien de la part de l'Organisation des Nations Unies, de ses États Membres et de toutes les parties prenantes pour améliorer la sécurité dans le pays. Nous saluons la persévérance et la détermination du Gouvernement

afghan dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. À cet égard, nous exprimons également notre appui à un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, avec la coopération des partenaires régionaux du pays. Il ne sera possible de parvenir à une paix et une stabilité durables qu'en impliquant tous les acteurs clefs et en donnant aux Afghans la possibilité de prendre en main les discussions pour déterminer leur avenir.

L'Afghanistan a fait d'importants progrès ces dernières années en faveur de la protection et de la défense des droits de l'homme et du bien-être de sa population, en particulier les femmes et les filles. Le fait qu'il a été élu pour la première fois membre du Conseil des droits de l'homme atteste de la confiance de la communauté internationale dans l'engagement de l'Afghanistan et marque la reconnaissance des progrès accomplis par le pays en matière de droits de l'homme. Nous sommes résolument convaincus que l'implication de la communauté internationale dans la promotion des droits de la personne a un effet positif direct sur les progrès enregistrés concernant les grandes questions relatives aux droits humains dans tout le pays. Nous félicitons l'Afghanistan pour cette réalisation importante et lui souhaitons plein succès dans son mandat de trois ans au Conseil des droits de l'homme.

Les Maldives se félicitent également du nouveau Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, qui définit les orientations stratégiques pour les cinq prochaines années afin de mener le pays à l'autonomie. Cette politique est conçue dans le souci

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-39288(F)



Document adapté

Merci de recycler



du peuple afghan, afin de le libérer de la pauvreté et d'améliorer son bien-être. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'attention particulière qu'il accorde à l'autonomisation des femmes, en garantissant leur participation active au maintien de la sécurité et de la stabilité et, d'une manière plus générale, au développement économique et social du pays.

Nous pensons qu'une plus grande intégration économique et la collaboration de partenaires régionaux, y compris l'ASACR, sont primordiales pour le développement de l'Afghanistan et pour garantir la sûreté et la sécurité de son peuple. Pour cela, l'engagement indéfectible de tous les partenaires régionaux est essentiel. À cet égard, les Maldives reconnaissent l'importance des mesures prises jusqu'à présent par l'Afghanistan pour renforcer la coopération régionale.

L'Afghanistan est un beau pays dont la culture et l'histoire sont d'une grande richesse. Nous ne devons pas laisser ce pays être défini par la guerre et l'instabilité. Un Afghanistan pacifique, sûr et prospère est dans l'intérêt de tous les pays de la région et du monde entier. Nous devons intensifier nos efforts pour aider l'Afghanistan à rester sur cette voie.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Afghanistan et le Chef de l'exécutif, Abdullah Abdullah, d'avoir pris la parole devant l'Assemblée générale hier (voir A/72/PV.56), ainsi que l'Allemagne de diriger les efforts sur cet important projet de résolution dont nous sommes saisis (A/72/L.8).

Comme nous en avons discuté, l'Afghanistan continue de se heurter à des défis considérables posés à sa paix et à sa stabilité. L'insurrection dans le pays est extrêmement déstabilisante et ne fait qu'entraîner des souffrances depuis des décennies. Des menaces continuent de peser sur la sécurité, la gouvernance et le développement. Le peuple afghan mérite mieux.

Le Gouvernement afghan a réalisé des progrès importants alors qu'il s'emploie à surmonter l'héritage de plus de 40 années de conflit. L'Afghanistan dispose maintenant d'un gouvernement démocratique, et il a procédé, avec l'aide de la communauté internationale, à d'énormes améliorations sociales, y compris la scolarisation de 6,4 millions d'enfants. Le Royaume-Uni va continuer de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan à la réalisation d'un avenir stable et sûr. Nous continuerons d'offrir des fonds de développement pour garantir l'avenir du peuple afghan, à hauteur confirmée d'un milliard de dollars jusqu'en

2020. Nous promovons également la sécurité durable en augmentant le nombre de conseillers militaires britanniques en Afghanistan.

Néanmoins, en dépit de ces progrès, il reste encore beaucoup à faire. Le conflit en Afghanistan ne pourra pas se régler par une voie exclusivement militaire. Un processus de paix crédible est le seul moyen de mettre fin à la violence qui a un impact quotidien sur les conditions de vie du peuple afghan. Le projet de résolution d'aujourd'hui constitue une réaffirmation importante de l'engagement constant du Royaume-Uni et de la communauté internationale en faveur de la stabilité de l'Afghanistan.

Nous tenons à remercier le Président des efforts inlassables qu'il a déployés pour parvenir à un consensus sur ce projet de résolution, qui renforce le soutien de la communauté internationale sur ces questions importantes. Nous saluons également toutes les délégations qui ont travaillé d'arrache-pied et fait preuve de souplesse pour s'assurer que le projet de résolution d'aujourd'hui reflète le consensus international et les besoins de l'Afghanistan. Nous sommes fiers de nous porter coauteurs de ce document important qui souligne la nécessité pour tous les membres de l'Assemblée d'appuyer sans réserve les efforts en faveur d'un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans.

C'est la seule solution réaliste à ce conflit. Comme l'a dit le Président Ghani, les Taliban ont le choix entre la paix et la guerre. Ils doivent choisir d'aider à reconstruire l'Afghanistan. Nous appelons les membres de l'Assemblée et la communauté internationale à appuyer le Gouvernement afghan dans cet effort, notamment à la prochaine réunion en janvier du Processus de Kaboul pour la coopération en faveur de la paix et de la sécurité. Il est dans notre intérêt à tous de travailler ensemble, sous la direction du Gouvernement afghan, afin d'étayer son succès.

Le projet de résolution d'aujourd'hui reconnaît la nécessité pour nous tous de continuer à aider l'Afghanistan afin qu'il puisse devenir auto-suffisant. Le Royaume-Uni reste déterminé à travailler avec l'Afghanistan et la communauté internationale afin, collectivement, d'atteindre cet objectif et d'instaurer un Afghanistan prospère, pacifique et démocratique.

M. Halvorsen (Norvège) (*parle en anglais*) : L'engagement international en Afghanistan est un effort à long terme visant à renforcer la sécurité et le développement économique. Notre objectif commun est de

stabiliser le pays et de l'empêcher d'être un refuge pour le terrorisme. L'Afghanistan a fait des progrès, mais ces progrès restent incertains.

Le Gouvernement d'unité nationale est le meilleur espoir de garantir la stabilité à long terme de l'Afghanistan. La gouvernance, la prestation de services et la lutte contre la corruption sont des défis majeurs. La culture du pavot et le trafic d'opium provenant de zones tenues par les Taliban et d'autres zones sont des difficultés supplémentaires. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a apporté une contribution importante à la lutte contre les stupéfiants.

Les conditions de sécurité en Afghanistan sont précaires, et l'assistance militaire et civile internationale demeure indispensable. Les Taliban ont pris le contrôle de grandes parties du territoire et tentent de continuer sur cette voie. Les Forces nationales de sécurité afghanes sont soumises à de fortes pressions et ne sont pas en mesure d'assumer un contrôle total de l'ensemble du pays. Il est largement admis que l'appui militaire et civil continu de la communauté internationale à l'Afghanistan est nécessaire mais pas suffisant pour atteindre notre objectif commun. La stabilité exige aussi l'ouverture d'un processus politique avec les Taliban. Le Gouvernement d'unité nationale et la communauté internationale partagent cette évaluation. L'un des défis consiste à trouver la bonne formule et le calendrier adéquat pour s'engager dans ce processus.

La Norvège a contribué et continuera de contribuer aux efforts visant à rapprocher les différentes parties dans l'optique d'une solution politique. Mon pays se félicite de la nouvelle stratégie des États-Unis, laquelle signale leur présence continue en Afghanistan, tant diplomatique que militaire. Nous nous félicitons de l'approche régionale qui a été adoptée et de la direction prise vers un règlement politique du conflit.

La Norvège est prête à jouer son rôle. L'Afghanistan restera l'un des principaux bénéficiaires de l'aide norvégienne. Le montant de notre aide annuelle à l'Afghanistan est d'environ 700 millions de couronnes norvégiennes, soit environ 80 millions de dollars. Par l'intermédiaire de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN, les forces spéciales norvégiennes forment et appuient un groupe spécial de réponse aux crises de la police à Kaboul.

Les élections sont importantes pour la légitimité de la démocratie en Afghanistan. Les plans relatifs aux élections législatives, provinciales et de district en 2018 et à l'élection présidentielle en 2019 sont de bon augure. Il reste beaucoup à faire pour enregistrer les électeurs et procéder à des préparatifs pratiques. La Commission électorale indépendante de l'Afghanistan doit être en mesure de préparer et de superviser des élections légitimes. L'ONU a un rôle crucial à jouer. Il n'y a pas de temps à perdre. La Norvège encourage le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour organiser des élections libres et régulières en temps opportun, avec l'appui de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/72/L.8, tel qu'oralement révisé, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

Mme De Miranda (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les membres que depuis le dépôt du projet de résolution A/72/L.8, outre les délégations énumérées dans le document, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Égypte, Émirats arabes unis, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Indonésie, Islande, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Mongolie, Monténégro, Norvège, Pakistan, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Soudan, Tadjikistan, Tchéquie, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/72/L.8, tel qu'oralement révisé?

Le projet de résolution A/72/L.8, tel qu'oralement révisé, est adopté (résolution 72/10).

Le Président (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 39 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 10 h 20.